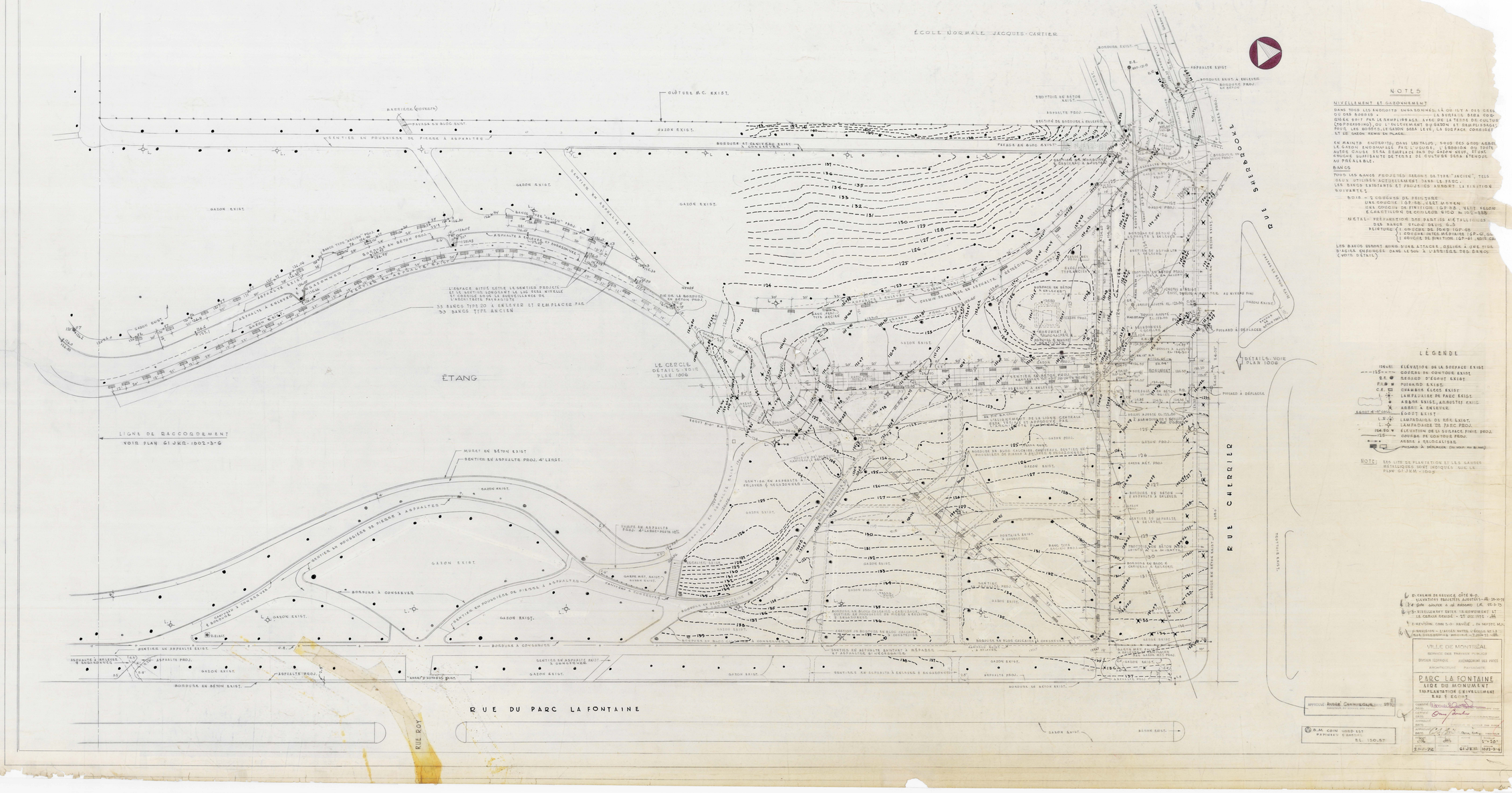

NOTES

NIVELLEMENT ET GAZONNEMENT

DANS TOUS LES ENDROITS ENSOLEILLÉS, LÀ OÙ IL Y A DES GREFFES OU DES BORDS, LA SURFACE SERA COMPLÉTÉE SOIT PAR LE REMPLISSAGE AVEC DE LA TERRE DE CULTURE (TOPDRESSING), OU L'ENLÈVEMENT DU GAZON ET REMPLISSAGE. POUR LES BORDS, LE GAZON SERA LEVÉ, LA SURFACE CORRIGÉE ET LE GAZON REMIS EN PLACE.

EN MAINTS ENDROITS, DANS LES TALUS, SOUS DES GROS ARBRES, LE GAZON ENDOMMAGÉ PAR L'USURE, L'ÉROSION OU TOUTE AUTRE CAUSE SERA REMPLACÉ PAR DU GAZON NEUF. UNE COUCHE SUFFISANTE DE TERRE DE CULTURE SERA ÉTENDUE AU PRÉALABLE.

BANCS

TOUS LES BANCS PROJETÉS SERONT DU TYPE "ANCIEN", TELS QUE UTILISÉS ACTUELLEMENT DANS LE PARC.
LES BANCS EXISTANTS ET PROJETÉS AURONT LA FINITION SUIVANTE:

BOIS - 2 COUCHES DE PEINTURE
UNE COUCHE (GP-88) VERT MOYEN
UNE COUCHE DE FINITION (GP-88) VERT SELON ÉCHANTILLON DE COULEUR NICO No 102-4388

MÉTAL - PRÉPARATION DES PARTIES MÉTALLIQUES
DES BANCS SELON DEVIS 6-3
PEINTURE (1 COUCHE DE FOND (GP-48)
1 COUCHE INTERMÉDIAIRE (GP-6) GRIS
1 COUCHE DE FINITION (GP-6) NOIR CA

LES BANCS SERONT MUNIS D'UNE ATTACHE, DÉGUISÉ À UNE TIGE D'ACIER ENFONCÉE DANS LE SOL À L'ARRIÈRE DES BANCS. (VOIR DÉTAILS)

LÉGENDE

124.45	ÉLÉVATION DE LA SURFACE EXIST.
125	COURBE DE CONTOUR EXIST.
B.E.	REGARD D'ÉGOUT EXIST.
P.D.	PUISARD EXIST.
C.E.	CHAMBRE ÉLEC. EXIST.
L.P.	LAMPADAIRE DE PARC EXIST.
	ARBRE EXIST., ARBUSTE(S) EXIST.
	ARBRE À ENLEVER
EGOUT 4"-CERAM.	ÉGOUT EXIST.
L.P.	LAMPADAIRE DE RUE EXIST.
L.P.	LAMPADAIRE DE PARC PROJ.
124.50	ÉLÉVATION DE LA SURFACE FINIE PROJ.
125	COURBE DE CONTOUR PROJ.
	ARBRE À RELOCALISER
	PUISARD À DÉPLACER (DÉPLACER AU BESOIN)

NOTE: LES LISTE DE PLANTATION ET LES GAUGES MÉTALLIQUES SONT INDIQUÉS SUR LE PLAN 61JKM-1005

D. CHEMIN DE SERVICE, CÔTÉ N-O.
ÉLÉVATIONS PROJETÉES AJOUTÉES - 28-10-74
C. Date ajoutée à all. Fabiani LR. 22-3-75
B. NIVELLEMENT ENTÈS REMODELÉ ET LE CERCLE ÉCLISÉ - 27-02-75 JR
A. REVISION: COM 5-0 RAVIÉE, 26 SEPTE. M.J.
1. RANGÉE DE L'ACCÈS ENTRE L'ÉCOLE ET LE PARC DIMINUÉE, MODIFIÉ - 2-04-72 - JR.

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION TECHNIQUE — AMÉNAGEMENT DES PARCS
ARCHITECTURE — PAYSAGISTE
PARC LA FONTAINE
LIEU DU MONUMENT
EMPLACEMENT D'ÉVIER, ÉLÉMENTS
EAU & EGOUT
DESSINÉ: R. Bouchard
VÉRIFIÉ: Gaston Lambert
DATE: 2-4-72
ÉCHELLE: 1" = 20'
61JKM-1002-3-6

APPROUVÉ: ANDRÉ CHAMPAGNE
DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

B.M. COIN NORD-EST PAVILLON D'ENTRÉE EL. 130.57